REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'INDRE

2e Circonscription ISSOUDUN-LA CHATRE



Elections Législatives

des 18 et 25 NOVEMBRE 1962

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Les 18 et 25 novembre prochains, vous êtes appelés à élire votre Député.

Répondant à l'appel de nombreux amis de l'arrondissement d'Issoudun où je suis installé depuis près de 20 ans et de celui de La Châtre, qui m'a vu naître, — et, aussi, pour les raisons locales ci-après, — j'ai décidé de solliciter vos suffrages.

POURQUOI JE SUIS CANDIDAT

Parce que M. CAILLAUD, Député-Maire sortant, a méconnu les devoirs de sa fonction et volontairement omis de rendre visite aux Maires de l'Arrondissement de La Châtre, rarement à ceux du nord de la circonscription et rien fait pour se mettre à la portée des électeurs éloignés d'Issoudun (permanences).

Parce que, sur le plan local, il a fait preuve de coupables négligences dans l'exercice de sa fonction de Maire (retard dans l'installation d'usines et du Collège Technique tant attendu, cession tardive de terrains pour la construction d'H. L. M.).

Parce que, âgé de 71 ans, il a sur la dignité de la fonction qu'il remplit une conception personnelle. En se présentant à vos suffrages, malgré les avis de certains amis, comment pourra-t-il exécuter demain ce qu'il n'a pu que mal faire hier ?

Je vous laisse le soin de juger en toute conscience.

Mon concours, comme Conseiller Général d'Issoudun-Sud représentant la plus grosse partie de la population de la ville, lui a été acquis, **sans réserve**, à une époque où ma voix en a fait le Maire d'Issoudun ; il a eu mon entier appui auprès de mes amis des Cantons d'Aigurande, Neuvy-Saint-Sépulcre, Eguzon et Saint-Benoit-du-Sault lors de son élection de Sénateur. Aujourd'hui, à mon grand regret et après mure réflexion, il ne m'est pas possible de le suivre plus longtemps.

QUI SUIS-JE ?

Fils de cultivateurs-éleveurs d'EGUZON (Indre), né à CUZION, le 27 mars 1911 (51 ans), Notaire à Issoudun depuis près de 20 ans (1943), Conseiller Général d'Issoudun-Sud depuis le 14 octobre 1951 (11 ans).

Ma remplaçante éventuelle

Mlle Alice PERRAULT, Docteur en Médecine, Conseillère Municipale de Neuvy-Saint-Sépulcre, née dans cette ville où elle exerce sa profession depuis de nombreuses années. Son dévouement inlassable et sa compétence sont bien connus de tous et elle jouit de la considération générale.

MON PROGRAMME sera précis, clair, réaliste **dans le respect de la propriété, de toutes les libertés et des droits égaux pour tous.**

ÉCONOMIE, FINANCES, EXPANSION ÉCONOMIQUE

Finances saines. Stabilité monétaire. Telles sont les conditions de la prospérité et d'une bonne expansion. Si vous m'accordez vos suffrages, je m'efforcerai, en accord avec les Maires et Conseillers Généraux intéressés, de rechercher et d'implanter des usines ou autres activités, notamment pour la transformation des produits agricoles à Issoudun, La Châtre et dans les principaux centres ruraux. CE QUE J'AI PU FAIRE A ISSOUDUN, en mars 1957, — en facilitant l'installation de la Société M. E. C. I. dans l'ancienne usine de maroquinerie Grand, — peut être fait ailleurs.

AGRICULTURE

Membre de la Commission d'Agriculture au Conseil Général, attaché à ce sol du Boischaut-Sud depuis ma naissance, j'ai toujours eu le souci de voir s'améliorer les conditions de vie et de travail des cultivateurs qui conditionnent leur mieux être, le progrès social, ainsi que la prospérité des commerçants et artisans ruraux.

Devant la situation catastrophique des éleveurs de notre département provoquée par la sécheresse, j'ai demandé à Monsieur le Préfet, par lettre du 19 septembre 1962, que le Département soit déclaré « ZONE SINISTRÉE ». **C'est maintenant chose faite (Arrêté de Monsieur le Préfet du 1er octobre 1962) pour les deux Boischaut Nord et Sud** et la Brenne qui pourront, dorénavant, bénéficier des différents avantages prévus auprès du Crédit Agricole et réduction éventuelle sur les impôts fonciers et bénéfices agricoles. Depuis, un crédit supplémentaire de 250 millions d'anciens francs a été attribué à l'ensemble du département

L'agriculture étant la principale activité de l'Indre, j'estime qu'on doit faciliter son développement, organiser les débouchés et marchés des produits agricoles, créer des organisations de jeunes au sein de C. U. M. A. à l'échelon communal ou inter-communal, des S. E. T. A. de recherches et études, des S. I. C. A. et autres pour arriver à une meilleure rentabilité.

Augmentation du plafond des prêts aux jeunes qui s'installent ou achètent une propriété. REVALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES ET PARITÉ AVEC LES PRODUITS INDUSTRIELS DESTINÉS A L'AGRICULTURE.

Suppression du décret concernant l'arrachage des cépages dits « prohibés » s'ils servent uniquement à la consommation familiale.

Accélération du programme des adductions d'eau et renforcement des réseaux électriques, problèmes que je connais bien, mon canton étant en tête pour ce genre de réalisations.

ROUTES. — Promoteur de la prise en charge par le Département de certaines routes vicinales, je m'efforcerai de faire accélérer et augmenter cette réforme.

COMMERCE — INDUSTRIE — PROFESSIONS LIBERALES. — Refonte de la fiscalité et reconnaissance d'un minimum vital, exempt de tous impôts, en rémunération du travail personnel de l'exploitant.

LOGEMENTS. — Accélération de la construction et déblocage des primes pour logements individuels et collectifs ; implantation de nouvelles H. L. M. dans les principales villes et communes, notamment à La Châtre et Issoudun où plus de 250 familles, sans compter les rapatriés d'Algérie, n'ont pas de logements décents.

JEUNESSE — ECOLES. — Programme accéléré des constructions scolaires et recrutement suffisant de Maîtres et Professeurs correctement rémunérés. Construction de stades, piscines et foyers de jeunes.

VIEUX TRAVAILLEURS — INVALIDES — INFIRMES — RAPATRIÉS. — Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour tous ; modification de cette retraite en fonction du coût de la vie ; étude plus rapide des dossiers des rapatriés pour faciliter leur reclassement.

TOURISME. — La circonscription comprenant les plus beaux sites et régions touristiques de l'Indre, développement et intensification du tourisme, source de revenus.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Votre devoir est de voter et de faire voter.

VOUS DEVEZ VOTER

Pour protester : contre l'autoritarisme des hommes qui nous gouvernent.

Pour exiger : la réforme des mœurs politiques qui dégradent la fonction.

Pour défendre : toutes les libertés et LA PAIX, sans lesquelles rien de valable ni de durable, ne peut être entrepris.

Vous direz NON

Aux vieux politiciens qui portent une lourde responsabilité dans tous les événements qui ont acculé notre pays à la liquidation, sans gloire, d'une partie de son patrimoine national.

A TOURY, l'inconditionnel du pouvoir personnel.

Au communisme et au collectivisme, d'où qu'ils viennent et quels qu'en soient leurs auteurs.

Vous direz OUI

A l'honnêteté et à la loyauté politique.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Je suis certain que le 18 novembre, vous ferez triompher la candidature d'un Berrichon libre de toutes attaches politiques, auquel vous pourrez vous adresser en toute confiance et compter pour défendre les intérêts de la circonscription d'Issoudun-La Châtre.

ATTENTION ! **Ne dispersez pas** vos voix au premier tour ! **Méfiez-vous** des abstentions !

FAITES VOTRE DEVOIR ET JE FERAI LE MIEN

Vive la circonscription d'Issoudun-La Châtre,
Vive la République,
Vive la France.

REMPLAÇANTE ÉVENTUELLE :

Docteur Alice PERRAULT

Conseillère Municipale de Neuvy-Saint-Sépulcre

Georges ALLILAIRE

Républicain indépendant d'action sociale

Conseiller Général d'Issoudun-Sud

Issoudun. — Imprimerie Laboureur et Cie